



Inscription registre SECURITE-COMMERCANTS

Enseigne
Nom de l'entreprise _____ _____
N° de voirie : ____ Rue : _____ Code postal : _____ Commune : LIMOGES

Coordonnées du gérant

Nom et Prénom du gérant : _____ _____
Téléphone portable personnel (joignable 24h/24) _____ _____

Je soussigné(e) _____ gérant de l'entreprise _____

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements transmis à la **Ville de LIMOGES -87-**.

Je suis informé(e) que cette inscription a une durée limitée et renouvelable chaque année par la personne en charge de la gestion de l'entreprise.

Je souhaite recevoir un e-mail pour le renouvellement de mon inscription. Merci d'indiquer ci-dessous :

Date : __/__/20__ @ _____.

Signature du gérant :

La Ville de Limoges traite vos données sur le fondement légal de l'article 6-1-b (exécution d'un contrat) du Règlement européen sur la protection des données (RGPD) afin d'assurer la gestion du dispositif « registre sécurité-commerçants ». Les mentions obligatoires conditionnent l'inscription au fichier du dispositif « registre sécurité-commerçants ». Ces informations seront conservées 1 an après la fin de validité de l'inscription ou règlement définitif d'un contentieux éventuel. Elles ne seront transmises qu'aux élus et services municipaux concernés, aux services de sécurité (Police, pompiers) et à la Préfecture.

Vous disposez sur vos données de droits d'accès et de rectification (articles 15 et 16 du RGPD). Pour exercer ces droits, vous pouvez soit utiliser un formulaire interactif à votre disposition sur le site Internet de la Ville (rubrique « protection des données numériques »), soit adresser votre demande par mail à notre Délégué à la protection des données (dpo@limoges.fr). Il pourra vous être demandé de fournir la copie (en noir et blanc) d'un titre d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport). Vous avez le droit d'adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL 3, Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 www.cnil.fr/fr/plaintes) si vous estimez que vos droits en matière de protection des données ont été violés.